



Prix d'excellence en enseignement des sciences infirmières

Personnel enseignant en simulation/en laboratoire/en clinique

Formulaire de mise en candidature 2026

Promouvoir les normes les plus élevées dans la formation en sciences infirmières constitue un élément essentiel de la mission de l'ACESI. L'objectif du **Prix d'excellence en enseignement des sciences infirmières (simulation/laboratoire/clinique)** est de reconnaître les contributions et les réalisations des personnes qui contribuent à la réalisation de cette mission, et de promouvoir et diffuser les bonnes pratiques en formation infirmière. Ce prix est remis chaque année lors de la réunion du Conseil de l'ACESI qui se tient à l'automne.

Admissibilité et critères

La personne lauréate du Prix d'excellence en enseignement des sciences infirmières (simulation/laboratoire/clinique) devra démontrer les caractéristiques suivantes :

Admissibilité :

Toute personne qui occupe un poste en simulation, en laboratoire ou en enseignement clinique dans une école membre de l'ACESI peut être mise en candidature. La principale contribution, exceptionnelle, pour laquelle la personne enseignante est mise en candidature doit avoir eu lieu au cours des trois années précédant la présentation de sa candidature (afin d'assurer la pertinence contemporaine de la contribution). La personne doit détenir une inscription active et à jour à titre d'infirmière ou infirmier autorisé (IA/RN) au cours des 12 derniers mois.

Critères :

1. Enseignement de haute qualité, reconnu par les pairs et les étudiantes et étudiants

Démontre l'excellence en enseignement, avec des preuves claires d'efficacité et d'impact sur l'apprentissage des étudiantes et étudiants, telles que reconnues par les pairs et les étudiantes et étudiants. Les preuves peuvent inclure :

- Des évaluations positives de la pratique enseignante par les pairs.
- Des rétroactions étudiantes solides, démontrant la capacité à engager et soutenir les étudiantes et étudiants dans leur apprentissage.
- Des exemples précis de stratégies pédagogiques qui favorisent la pensée critique, le raisonnement clinique, la collaboration interprofessionnelle et le développement professionnel.

2. Engagement envers le mentorat et le soutien aux étudiantes et étudiants

Fait preuve d'un engagement soutenu envers le mentorat des étudiantes et étudiants ainsi que des collègues, afin de favoriser leur développement universitaire et professionnel. Les preuves peuvent inclure :

- Le mentorat actif d'étudiantes et d'étudiants, notamment celles et ceux issus de groupes sous-représentés ou en quête d'équité, afin de soutenir leur réussite universitaire et leur développement personnel.
- L'offre d'un soutien continu aux collègues, les aidant à améliorer leurs pratiques pédagogiques et leur leadership universitaire.
- La création d'un environnement d'apprentissage inclusif et bienveillant qui favorise le développement de l'identité professionnelle des étudiantes et étudiants.

3. Utilisation de modalités pédagogiques innovantes

Fait preuve de la capacité à introduire et à mettre en œuvre des modalités pédagogiques innovantes (comme l'IA, la RV, les simulations haute fidélité ou d'autres technologies avancées) dans la formation en sciences infirmières. Les preuves peuvent inclure :

- La mise en œuvre de méthodes d'enseignement enrichies par la technologie, qui augmentent l'engagement et les résultats d'apprentissage, par exemple l'utilisation de laboratoires de simulation, de la réalité virtuelle ou de l'intelligence artificielle dans les cours.
- L'intégration d'outils pédagogiques innovants dans les stages cliniques et les milieux de pratique réels afin d'améliorer les compétences et l'expérience d'apprentissage des étudiantes et étudiants.
- Le développement de nouveaux modèles pédagogiques reflétant l'évolution des besoins du secteur de la santé.

4. Leadership dans l'avancement de la qualité de la formation en sciences infirmières

Fait preuve d'un leadership marqué dans les efforts visant à améliorer et à influencer la qualité de la formation en sciences infirmières, tant en milieu universitaire que dans les milieux de pratique.

Les preuves peuvent inclure :

- Des contributions à l'élaboration ou à la révision de programmes d'études, afin d'assurer leur conformité aux normes actuelles et leur pertinence face aux nouveaux enjeux du système de santé.
- Une participation active à la mise en place ou à l'évolution de politiques ou d'initiatives en matière d'enseignement visant à renforcer la profession infirmière et les normes universitaires.
- L'exercice de rôles de leadership au sein de comités universitaires, de forums en formation infirmière ou de collaborations interdisciplinaires visant à améliorer la qualité de la formation en sciences infirmières.

5. Engagement actif dans la promotion de l'excellence en formation infirmière

Fait preuve d'un engagement constant et actif dans la promotion de l'excellence en sciences infirmières, notamment en favorisant le développement d'infirmières et d'infirmiers hautement qualifiés, empreints de compassion et dotés de compétences culturelles. Soutient des normes élevées en formation qui mènent à des résultats positifs en santé, tels que l'amélioration des soins aux patientes et patients, l'intégrité professionnelle et la responsabilité sociale. Les preuves peuvent inclure :

- La participation à des discussions, conférences ou groupes de travail locaux, nationaux ou internationaux portant sur l'avancement de la formation infirmière.
- L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies visant à améliorer la qualité de la formation infirmière et à préparer les étudiantes et étudiants aux défis concrets dans les soins de santé.
- La contribution au développement de pratiques exemplaires en formation transférables à d'autres établissements ou contextes.

6. Engagement envers l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) en salle de classe et au-delà

Fait preuve d'un engagement soutenu à promouvoir un environnement d'apprentissage inclusif et sécuritaire pour toutes les étudiantes et tous les étudiants, en intégrant les principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) dans ses pratiques pédagogiques. Les preuves peuvent inclure :

- L'intégration active des principes d'EDI dans la conception des programmes d'études, les méthodes d'enseignement et d'évaluation des apprentissages, ainsi que dans les interactions avec les étudiantes et étudiants, afin de créer un environnement où chacune et chacun se sent valorisé, respecté et soutenu.
- Fait preuve d'humilité culturelle et d'inclusivité dans l'accompagnement des besoins diversifiés des étudiantes et étudiants, en particulier celles et ceux issus de groupes en

quête d'équité (p. ex. étudiantes et étudiants autochtones, racisés, LGBTQ2S+, ou ayant des capacités diverses).

- La présentation d'exemples concrets démontrant comment la personne candidate a favorisé un environnement d'apprentissage sûr et inclusif, notamment par la mise en œuvre de pratiques pédagogiques anti-oppressives ou la promotion de politiques en matière de formation inclusives.

L'ACESI s'engage envers l'équité et la diversité et encourage les candidatures de personnes de diverses identités, expressions ou orientations de genre, de diverses identités autochtones, de diverses identités raciales et ayant divers handicaps ou neurodivergences.

Veillez noter :

- Toutes les mises en candidature sont évaluées en fonction de leur originalité, de la réussite de leur mise en œuvre et de leur potentiel d'application élargie.
- Les membres actuels du conseil d'administration ne sont pas admissibles à recevoir un prix de l'ACESI.
- Le Comité des mises en candidature et prix d'excellence se réserve le droit de reclasser les candidatures entre les catégories, au besoin et à sa discrétion.

Documents requis pour la mise en candidature

Les personnes doivent être mises en candidature par écrit par un membre du corps professoral d'une école membre de l'ACESI. Un dossier de mise en candidature complet doit comprendre les éléments suivants :

- *Formulaire de mise en candidature* dûment rempli et signé.
- *Trois lettres d'appui* : le dossier de mise en candidature doit comprendre trois (3) lettres d'appui, dont une provenant de la personne qui propose la candidature. Les deux autres lettres peuvent être soumises par des étudiantes ou étudiants, des collègues, ou des personnes externes à l'établissement. Les lettres d'appui doivent être adressées au Comité des mises en candidature et prix d'excellence de l'ACESI. Elles doivent faire référence de façon précise aux réalisations et aux activités de la personne candidate en lien avec les critères du prix, et identifier clairement la personne candidate (nom, titre, école/faculté). Des lettres d'appui supplémentaires ne seront pas acceptées.
- Un résumé *d'un maximum de 250 mots* (en format Word) indiquant pourquoi cette personne est la meilleure candidate pour ce prix. Ce résumé peut inclure une description des défis, des innovations, de la mise en œuvre et des retombées des stratégies ou des approches pédagogiques de la personne candidate. Les descriptions qui dépassent 250 mots ne seront pas acceptées. Remarque : ce résumé sera utilisé dans le livret des prix de l'ACESI si la personne est sélectionnée comme lauréate du prix.

Des documents justificatifs supplémentaires, tels que du matériel audiovisuel, des adresses de sites Web, des guides ou manuels, ainsi que des lettres de reconnaissance provenant de l'établissement de la personne candidate ou d'une organisation partenaire, peuvent être inclus.

Processus de sélection

Le Comité des mises en candidature et prix d'excellence examinera les dossiers soumis et présentera ses recommandations au conseil d'administration de l'ACESI. Veuillez consulter le site Web de l'ACESI (www.casn.ca/fr) pour obtenir de plus amples renseignements.

SECTION 1

Personne candidate

Nom : _____

Prénom : _____

Titre : _____

Pronom de genre : _____

Établissement : _____

Adresse : _____

_____	_____	_____
Ville	Province	Code postal

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Langues : ☐ Français ☐ Anglais

Information sur l'établissement d'enseignement

Nombre de membres du corps professoral : _____

Membres du corps professoral à temps plein : _____

Membres du corps professoral à temps partiel/chargées et chargés de cours : _____

Nombre d'étudiantes et d'étudiants : _____

Nombre de programmes en sciences infirmières : _____

Veillez énumérer les différents types de programmes en sciences infirmières :

--

SECTION 2

Études postsecondaires

Formation	Année	École

Expérience de travail pertinente

--

Expérience pertinente au niveau professionnel, des comités ou des associations

Activités paraprofessionnelles :

LISTE DE VÉRIFICATION

- ☐ Les sections UN et DEUX du formulaire de mise en candidature ont été entièrement remplies.
- ☐ J'ai inclus TROIS lettres d'appui (une de ma part et deux autres provenant d'étudiantes ou d'étudiants, de collègues ou de personnes externes à mon établissement) qui décrivent clairement les réalisations, le leadership et les engagements de la personne candidate en lien avec ce prix.
- ☐ J'ai inclus un résumé d'un maximum de 250 mots expliquant pourquoi cette personne est la meilleure candidate pour ce prix (dans un document WORD distinct).
- ☐ J'ai inclus une photo récente en haute définition de la personne candidate.
- ☐ J'ai rempli la section de la personne qui propose la candidature et j'ai signé le formulaire de mise en candidature ci-dessous.
- ☐ La personne candidate a signé le formulaire de mise en candidature ci-dessous.

* Les mises en candidature incomplètes (renseignements ou documents manquants) seront jugées inadmissibles et ne seront pas examinées par le Comité des mises en candidature et prix d'excellence.

PERSONNE QUI PROPOSE LA CANDIDATURE

Nom : _____

Prénom : _____

Titre : _____

Pronom de genre : _____

Établissement : _____

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Langues : ☐ Français ☐ Anglais

SIGNATURES

Signature de la personne candidate

Nom de la personne candidate

Date

Signature de la personne qui
propose la candidature

Nom de la personne qui propose la
candidature

Date

Veuillez envoyer votre dossier de mise en candidature par courriel, à l'attention de
Sharada Boucher-Sharma, Coordonnatrice des opérations stratégiques à : awards@casn.ca

DATE LIMITE : 12 h (midi), HE, le mercredi 17 juin 2026

**Vous recevrez par courriel une confirmation dans les deux jours ouvrables suivant la soumission.
Si vous ne recevez pas cette confirmation, veuillez communiquer avec nous.**